



Diffamation et atteinte à la vie privée

Par **patms**, le **16/05/2013** à **13:55**

Bonjour,
Je viens de prendre connaissance qu'une personne en instance de divorce pour faute, vient de soumettre 2 attestations de 2 de ses amis disant que j'ai une relation avec son ex futur femme. Cela pour essayer de discéditer sa futur ex épouse afin d'arriver à un divorce pour faute partagé, alors que lui vie avec sa concubine depuis plus d'un an au vu et au sus de tous !! Ces attestations sont entièrement mensongers, mais cela se traduit par de gros problème dans ma propre famille et ma vie privé. Puis-je porter plainte et sous quelle forme ? L'ayant appris ce jour, il est dans mon intention de lancer une procédure contre ces 2 auteurs de fausses attestations de complaisance, mais également contre cet ex mari qui en fait usage.
Merci de m'indiquer les démarches à suivre.